

LA PLACE DE L'ANTHROPOLOGIE DANS L'ETUDE DES SEPULTURES ANCIENNES

par Henri DUDAY, L.A. 220 & G.R.44 du C.N.R.S.

La fouille des sépultures antiques a pendant longtemps été réalisée par des archéologues essentiellement formés à l'étude de l'architecture ou du mobilier déposé dans les tombes. Dans les cas favorables où il était consulté, l'anthropologiste n'intervenait qu'en position secondaire, limitant son rôle à une analyse strictement morphologique (voire paléopathologique) de documents privés de leur contexte, qui n'aboutissait le plus souvent qu'à une "annexe" rapportée en fin de publication, et totalement indépendante de l'étude archéologique proprement dite. Cette démarche, fréquemment reproduite, revient à traiter les ossements humains comme un élément extrinsèque, alors qu'ils constituent dans la majorité des cas le seul témoignage tangible du cadavre ; ce dernier fait pourtant partie intégrante de la tombe, dont il constitue en fait la raison d'être, et représente l'élément central du rituel funéraire. Il doit donc être en lui-même porteur d'un riche éventail d'informations archéologiques, que négligent encore bien des auteurs.

C'est pourquoi il nous semble indispensable que soit étendu, dans la perspective d'une telle recherche, le domaine d'intervention de l'anthropologiste. Le présent article se propose de montrer l'ampleur et la diversité d'une telle tentative d'approche, en prenant pour exemple les sépultures collectives néolithiques.

I. LES OSSEMENTS HUMAINS (tableau 1).

Dans une étude récente (Duday, 1978), nous nous sommes efforcé de prouver que cette analyse devait avant tout reposer sur un enregistrement de données aussi complet que possible, réalisé au moment même de la fouille, et notamment en ce qui concerne les vestiges humains. La participation au chantier, effective et quasi constante, d'une personne au moins formée à l'Anatomie ostéologique, se révèle donc indispensable.

De l'examen direct de la disposition in situ des restes osseux pourra éventuellement découler la reconnaissance de liaisons du premier ordre (c'est-à-dire immédiatement perceptibles lors de la fouille), qu'elles se rapportent à un squelette unique (connexions anatomiques) ou à plusieurs individus (superposition, juxtaposition de corps..). On en déduira l'emplacement initial des dépouilles et leur disposition respective. C'est là un type d'observation qui peut paraître accessible à tout archéologue, mais qui présente de singulières difficultés dès qu'il s'agit de préciser l'attitude des extrémités (pieds et surtout mains) ou lorsque de nombreux squelettes sont enchevêtrés.

On notera parfois des variations de la densité en ossements selon les secteurs de la tombe, qui peuvent correspondre à des particularités fonctionnelles : espaces de dépôt des cadavres, de rangement, de circulation (cf. G. Sauzade et H. Duday, l'abri de Sanguinouse à La Roque-sur-Pernes).

Dans un deuxième temps, l'étude en laboratoire du matériel osseux va apporter de nouvelles informations qui compléteront utilement les précédentes.

Dans le cas, très fréquent, où tous les corps ne sont pas en connexion, l'identification de pièces squelettiques se rapportant à un même individu aboutira à la reconnaissance de liaisons du deuxième ordre : collage de fragments osseux, regroupement d'os symétriques ou contigus, montrant éventuellement un stade analogue de maturation ou des caractères pathologiques spécifiques... Leur report sur plan à partir des données recueillies in situ objectivera l'ampleur et la fréquence des déplacements subis par les ossements ; ceux-ci peuvent être purement fortuits, liés à des agents naturels ou à une réoccupation ultérieure du gisement par les hommes (par exemple comme habitat), mais ils témoignent parfois de façon significative de l'organisation interne de la tombe : rangement des os les plus gros contre la paroi ou dans d'autres zones privilégiées (Aven de la Boucle à Corconne, Gard ; dolmen des Peirières à Villedubert, Aude) à partir de l'emplacement initial des dépôts, dégagement des espaces de circulation (Abri de Sanguinouse)...

De même, l'étude de l'altération des ossements, mécanique et/ou chimique, permet-elle parfois d'observer des différences entre les secteurs, qui, elles aussi, sont riches en enseignements :

- soit sur le devenir des corps après leur dépôt dans la tombe et sur l'histoire de la tombe après son abandon (traces de dents de rongeurs, concrétionnement...),

- soit, par confrontation avec les données de la fouille, sur l'emplacement originel des vestiges, et surtout sur l'existence d'espaces de circulation (érosion, fragmentation due aux piétinements).

L'anthropologiste établira dans son étude un décompte par type d'ossement et éventuellement par côté. Les défauts par rapport à l'effectif théorique calculé selon l'hypothèse de squelettes complets, permettent généralement d'aborder le problème de la conservation différentielle entre les diverses pièces osseuses (cf. M. Brézillon, l'hypogée des Mournouards), mais ils résultent parfois du rite funéraire lui-même (sélection des ossements, disparition des os les plus petits dans les sépultures secondaires avec décarnisation extérieure au site).

Ce décompte aboutit à un dénombrement des individus déposés dans la tombe, par classes d'âge et de sexe. Avec certaines réserves liées au fait qu'on ignore presque toujours quel était le "recrutement" géographique et social des sépultures collectives, on obtient ainsi une image de la population originelle qui, si elle ne comporte pas de distorsion, constitue le point de départ de l'analyse paléodémographique.

Mais on constate parfois des biaisages dans cette distribution, la représentation obtenue étant absolument invraisemblable parce qu'incompatible avec toutes les courbes démographiques connues, qu'elles soient d'époque historique ou contemporaines (c'est seulement dans ce cas que les biaisages peuvent être détectés, les altérations insuffisantes pour faire sortir le groupe des limites du "possible" passant généralement inaperçues...). Ce fait peut être à nouveau dû à un processus de conservation différentielle qui, par exemple, privilégierait les os des sujets les plus robustes (les adultes par rapport aux enfants, les hommes par rapport aux femmes). Mais il peut aussi avoir une signification culturelle : la tombe présente alors une "spécialisation globale" dont la conséquence est d'exclure (ou de minimiser) telle ou telle catégorie d'individus en fonction de critères d'âge et/ou de sexe particuliers (C. Masset ; J.P. Bocquet).

Il peut aussi apparaître, en relation avec les lèmes données, des variations dans la position des corps et surtout des différences dans l'emplacement des dépouilles, les sujets d'une même classe étant rassemblés dans un même secteur. On parlera alors d'une "spécialisation zonale des dépôts selon l'âge et/ou le sexe" (Aven de la Boucle).

L'examen des ossements mis au jour révélera parfois des traces d'action humaine intentionnelle : stries de décarnisation, crémation plus ou moins poussée, et même "mutilations" rituelles (D. Campillo a récemment démontré, dans la Préhistoire Récente et l'Age du Fer de la Péninsule ibérique, le bris de certaines dents des défunts). Ces observations, rapportées à celles qui auront été réalisées in situ, permettent souvent de définir le type de dépôt funéraire (tombes primaires, secondaires, incinérations...) et de mieux comprendre la disposition des restes humains dans la tombe.

C'est seulement alors qu'interviendra l'étude ostéométrique et ostéoscopique. Elle constitue la source essentielle des informations pour l'Anthropologie physique des populations anciennes, qui a souvent été considérée comme une discipline à part ; de nombreux auteurs ont toutefois insisté sur la nécessité qu'il y avait à mettre en relation les critères morphologiques des groupes humains avec les données chronologiques et culturelles, mais rares sont ceux qui ont cherché à les utiliser au niveau de l'interprétation paléthnographique des gisements dont ils étaient issus. Exploitant essentiellement les caractères "épigénétiques" des individus découverts dans les sites de Nordhausen et Niederbösa, en Allemagne, C. Ullrich a pu les classer par affinités morphologiques, et différencier plusieurs sous-groupe dont la définition réalise en elle-même une importante contribution à l'étude anthropologique de ces séries. Mais il a en outre constaté que les sujets d'un même sous-groupe étaient rassemblés dans la tombe, alors qu'ils étaient nettement séparés de ceux qui appartenaient à des sous-groupes différents. Il existe donc dans ces sites une spécialisation zonale liée à des caractères morphologiques que l'auteur interprète comme "familiaux". J. Leclerc et C. Masset ont récemment insisté sur les réserves qu'il convient d'apporter à cette notion de "familles", mais il n'en demeure pas moins que cette spécialisation des dépôts en fonction de critères anthropologiques ouvre des perspectives insoupçonnées sur l'organisation des sépultures préhistoriques.

Enfin, l'examen des ossements permet parfois une étude paléopathologique qui peut bénéficier des informations recueillies à la fouille (attitude vicieuse, emplacement par rapport au corps de calculs, de calcifications périarticulaires...). On recherchera systématiquement la répétition anormale de malformations ou de variations anatomiques au niveau du squelette, susceptibles de dénoter un éventuel comportement endogame du groupe étudié.

2. ETUDE DE L'ARCHITECTURE (tableau 1).

Le terme d'architecture sera pris ici dans son sens le plus large : il s'agira en fait des caractères du "contenant" des sépultures, qu'on soit en présence d'un monument construit, creusé (tombes mégalithiques, hypogées), ou bien d'un site naturel plus ou moins aménagé (grottes, abris). On tiendra également compte des structures latentes, plus particulièrement dans le cas où les tombes com- portaient des éléments périssables (cf. G. Gaucher, C. Girard et J. Leclerc, la sépulture collective de Pince-vent).

On pourra d'emblée reconnaître des secteurs différenciés jouant un rôle bien déterminé : accès, fermeture, passages, foyers... Certaines particularités sont parfois liées à des "fonctions" moins évidentes, concrètes ou abstraites, qui peuvent être liées au rite, au mode d'utilisation de la tombe (la "muche" de la Chaussées-Tirancourt, les "structures de l'au-delà" décrites par C. Masset et J. Leclerc), voire même à sa condamnation définitive après la clôture des dépôts mortuaires (cf A. Colomer, les tombes en grotte du Languedoc fermées par des murs de pierres sèches).

Il sera nécessaire de rechercher des structures de subdivision ; elles peuvent individualiser des zones correspondant, nous l'avons dit, à des fonctions diverses ; mais il peut aussi s'agir d'un cloisonnement du secteur sépulcral en plusieurs parties qui seront éventuellement spécialisées, voire même en cellules individuelles. Ces structures peuvent avoir été construites ("cases" de pierres à la Chaussée-Tirancourt, murs...), mais elles consistent parfois en l'utilisation d'éléments naturels (salles, galeries, diverticules ou puits dans les cavités).

Cette partition et les déductions qui en découlent doivent évidemment être confrontées aux informations du même ordre obtenues à partir des ossements humains.

Dans certains cas, l'étude de l'architecture (sensu lato) fait apparaître des destructions ou des réaménagements de la tombe, qui marquent des étapes chronologiques dans son utilisation (dallages, apports de sédiments...).

3. LE MOBILIER ARCHEOLOGIQUE (tableau 2).

Le mobilier archéologique découvert dans le gisement constitue une source importante d'informations sur les rites funéraires : il peut s'agir d'offrandes carnées ou végétales, de parures, d'armes, d'outils, de céramique...

Sa distribution spatiale doit être rapportée à celle des squelettes ; ainsi tentera-t'on de restituer à chaque sujet le matériel qui lui appartient, de déterminer la situation des offrandes par rapport aux corps et l'emplacement exact des parures, dont on essaiera de définir l'agencement originel. Il sera éventuellement utile de préciser la position des armes, par exemple des pointes de flèches dans l'hypothèse de blessures ayant entraîné le décès.

La confrontation du matériel archéologique avec les résultats du dénombrement des individus démontrera peut-être la spécificité (ou la non-spécificité), qualitative ou quantitative, des offrandes funéraires en relation avec telle ou telle classe d'âge et/ou de sexe.

Le traitement en laboratoire permettra de reconnaître pour ce type de documents de nouvelles liaisons du deuxième ordre (collages, appartenance à un même ensemble...) qui seront utilisées au même titre que celles qui ont été décrites pour les ossements humains, afin de démontrer les déplacements survenus après la mise en place des dépôts funéraires.

On pourra aussi observer sur le mobilier déposé en offrande des traces d'action humaine intentionnelle : crémation, bris, déformations (on se rappellera par exemple les vases "tués" et les armes pliées ou cassées de l'Age du Fer) ; la présence d'objets incomplets ou inachevés devra de même être discutée dans le cadre d'une étude complète des rites funéraires.

Enfin, la comparaison avec les sites d'habitat afférents à la même culture indiquera éventuellement l'existence d'un mobilier spécifiquement sépulcral.

4. LES DISCIPLINES NATURALISTES (tableau 3).

Elles constituent pour la plupart une acquisition relativement récente dans le domaine de la recherche archéologique, plus particulièrement en ce qui concerne les tombes préhistoriques. Nous retiendrons essentiellement la Paléobotanique, l'étude de la faune et l'analyse du remplissage du gisement.

Toutes ces disciplines apportent en premier lieu une meilleure connaissance du milieu dans lequel ont vécu les hommes qui ont été placés dans la sépulture.

Certaines précisent la nature des offrandes déposées auprès des défunts : aliments carnés (Ostéologie comparée), graines ou fruits (macrorestes végétaux), fleurs peut-être (Palynologie)... Grâce à l'Anthracologie, on déterminera les essences qui peuvent avoir été utilisées pour construire la tombe, incinérer les corps, alimenter les foyers ou fabriquer des torches.

Les sciences géologiques et l'examen de la faune intrusive induiront, par référence au cadre général, une meilleure approche du "micro-milieu", c'est-à-dire de l'aspect qu'avait la tombe durant la période où elle recevait des cadavres. A la lumière de ces données, on tentera de déterminer les causes, étrangères à l'homme, des bouleversements subis par les corps et des altérations visibles sur les ossements (traces de dents de rongeurs...).

Enfin, on pourra mettre en évidence des apports intentionnels de sédiments. Il s'agira :

- Soit d'apports massifs formant une interstratification au milieu des couches funéraires, et marquant donc une étape chronologique dans l'histoire de la tombe ;

- Soit d'un apport plus réduit, sans doute renouvelé périodiquement ou même à l'occasion de chaque cérémonie funéraire ; on en citera pour exemple la chaux à la Chaussée-Tirancourt, la "terre jaune" de l'Aven de la Boucle et les classiques "colorants" ocres ou rouges de nombreuses sépultures paléolithiques, mésolithiques ou même néolithiques.

Tous ces résultats, en premier lieu déduits de la fouille d'un seul site, devront ensuite être mis en relation avec ceux qui auront été obtenus dans d'autres gisements, en tenant compte des données chronologiques et culturelles propres à chacun d'eux. Ainsi apparaîtront des constantes et des variations parmi les sépultures attribuables à un même groupe (les cultures préhistoriques étant, en règle générale, définies à partir de données de la "civilisation matérielle"), et des convergences entre des tombes qui relèvent de cultures différentes. Ces comparaisons devront être étendues à l'ensemble des critères qui ont été évoqués dans les pages qui précèdent, notamment l'architecture, le rituel funéraire, le mobilier archéologique, la démographie..., et bien entendu l'Anthropologie physique des populations anciennes ; nos connaissances sur celles-ci sont en effet trop souvent grévées par une mauvaise définition, à la fois démographique, chronologique et culturelle, de la plupart des séries qui ont servi à les établir. Leur amélioration passera nécessairement par une approche plus sélective et plus approfondie, visant à faire la part entre les particularités propres au groupe humain représenté dans la tombe, au domaine culturel, à l'aire géographique et à l'ensemble économique dans lesquels ont évolué les sujets dont les vestiges ont été mis au jour ; ce qui revient à poser en termes clairs le problème fondamental du "recrutement" des sépultures.

En ce qui concerne l'étude des rites funéraires, il apparaît bien que les informations relatives aux restes humains doivent se situer au carrefour des diverses disciplines d'approche ; il est aujourd'hui inacceptable qu'elles soient limitées à leur seule étude métrique et descriptive, reléguée en fin d'article ou même publiée indépendamment de l'étude archéologique du site. La collaboration interdisciplinaire, toujours prônée mais bien souvent réduite à la juxtaposition d'études qui n'ont pour lien commun que la provenance des documents qu'elles décrivent, ne portera effectivement ses fruits que lorsque seront constituées -et généralisées" des équipes ouvertes à l'ensemble des questions qui ont été abordées.

Par ailleurs, il est également clair que le devenir de la tombe et de son contenu doit être inclus dans tout programme de recherches relatif aux sépultures anciennes, bien qu'il soit essentiellement conditionné par des éléments postérieurs, et donc étrangers, au groupe humain concerné. Les mécanismes qui régissent la conservation différentielle des ossements humains, le rôle que jouent les agents naturels dans la désorganisation et la fragmentation des vestiges, sont autant de points, encore mal connus, dont dépendent directement les possibilités d'exploitation du matériel et des observations fournis par la fouille.

Il est bien évident qu'il serait sans doute utopique d'envisager la mise en oeuvre d'un aussi vaste champ d'investigations à l'occasion de la fouille d'un seul gisement. Mais il nous semble indispensable que cette "problématique" soit clairement posée dans toute son ampleur en préambule à l'étude d'un site qui serait susceptible d'apporter des informations sur la morphologie et le comportement des peuples anciens. Sans cela, les possibilités d'exploitation du gisement seront irrémédiablement tronquées, comme ce fut malheureusement trop souvent le cas par le passé ; la pauvreté générale de nos connaissances, notamment sur les coutumes mortuaires préhistoriques, en est l'évidente conséquence.

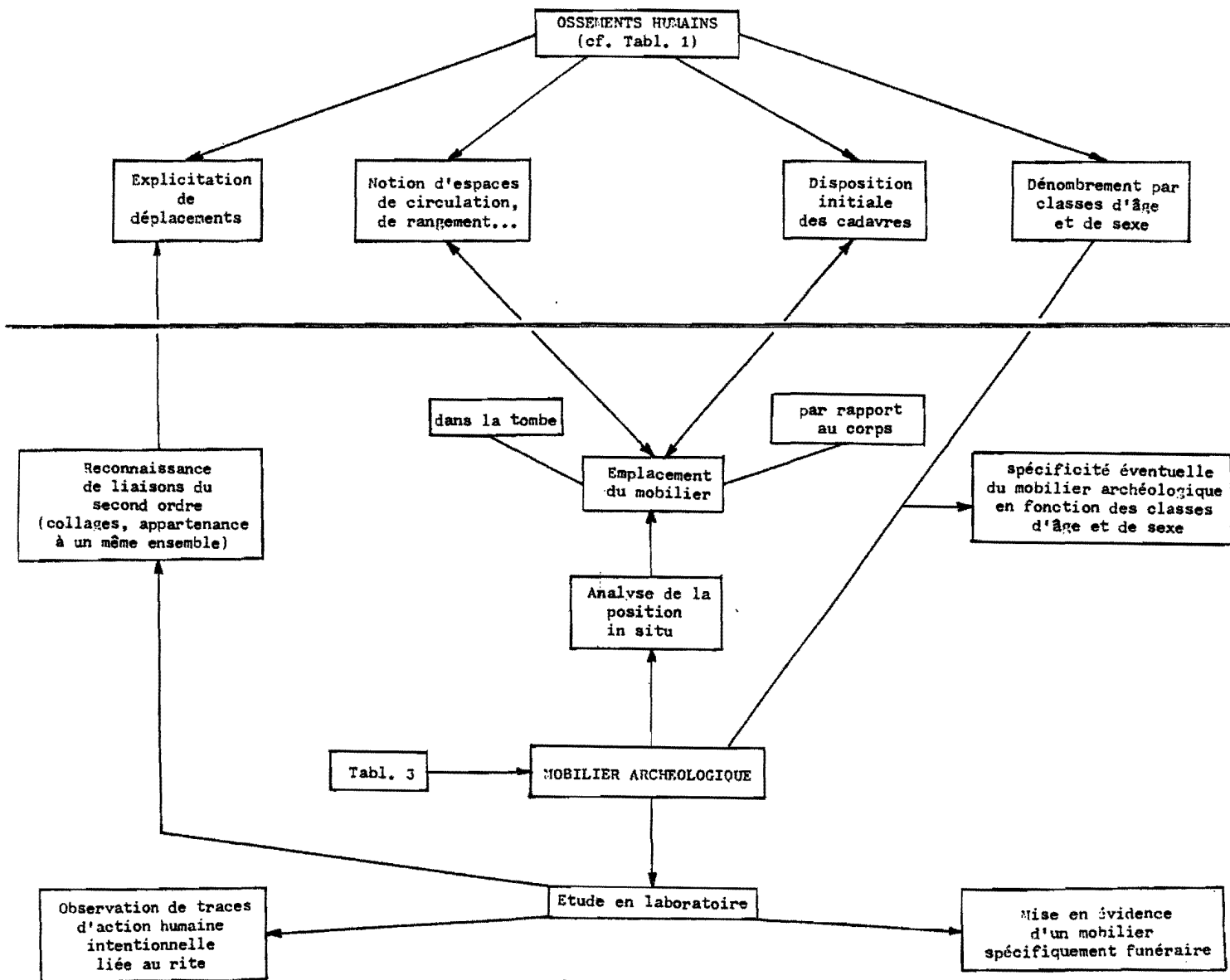
Dans la mise en application d'un tel programme, l'intervention de l'anthropologiste sera certes valorisée, mais sa tâche sera singulièrement accrue, puisqu'il devra être tout à la fois homme de laboratoire, ce qu'il est souvent, et homme de terrain, ce qu'il n'est aujourd'hui que bien rarement.

Les idées développées dans cet article ont été présentées au Conseil Supérieur de la Recherche Archéologique (session de Mars 1981) sous la forme d'un projet collectif de recherches, coordonné par C. Masset, et intitulé : "Organisation et fonctionnement des sépultures collectives préhistoriques".

BIBLIOGRAPHIE

- BOCQUET J.P. (1977) - Perspectives paléodémographiques. Thèse EHESS, Paris, 206 p., 19 fig., 58 tableaux.
- CAMPILLO D. (1979) - Mutilations dentaires de la Préhistoire de la Péninsule Ibérique. L'Anthropologie, 83, 3, pp. 373-394.
- COLOMER A. (1980) - Grottes sépulcrales préhistoriques murées en Languedoc Oriental. In Le Groupe de Véraza et la fin des temps néolithiques dans le Sud de la France et la Catalogne, Editions du CNRS, Toulouse, pp. 287-291.
- DUDAY H. (1978) - Archéologie funéraire et Anthropologie ; application des relevés et de l'étude ostéologiques à l'interprétation de quelques sépultures pré- et protohistoriques du Midi de la France. Cahiers d'Anthropologie (Paris), 1, pp. 55-101.

- FEUSTEL R. et ULLRICH H. (1965) - Totenhütten der neolithischen Walternienburger Gruppe. Alt-Thüringen, Band 7, pp. 105-202, pl. XXIII-XLIX. GAUCHER G., GIRARD C. et LECLERC J. (1980). La sépulture Seine-Oise-Marne de Pincevent (La Grande-Paroisse, Seine-et-Marne), Gallia-Préhistoire, 23, 1, pp. 115-141.
- LECLERC J. et MASSET C. (1980) - Des objets, des idées et des femmes. Témoignages d'échanges dans les sépultures collectives, 10 pages dactylographiées.
- LECLERC J. et MASSET C. (1980) - Constructions, remaniements et condamnation d'une sépulture collective néolithique : La Chaussée-Tirancourt (Somme). Bulletin de la Société Préhistorique Française, 77, pp. 57-64.
- LEROI-GOURHAN A., BAILLOUD G. et BREZILLON M. (1962) - L'hypogée II des Mournouards, Mesnil-sur-Oger, Marne. Gallia-Préhistoire, 5, pp. 23-133.
- MASSET C. (1974) - Problèmes de démographie préhistorique. Thèse de Préhistoire, Paris I, 255 p., 12 fig., 61 tableaux.
- MASSET C. et VAN VLIET B. (1974) - Observations sur les sédiments d'une sépulture collective, la Chaussée-Tirancourt (Somme). Bulletin de la Société Préhistorique Française, 71, pp. 243-248.
- SAUZADE G. et DUDAY H. (1979) - L'abri de Sanguinouse, tombe collective du Chalcolithique Ancien (commune de la Roque-sur-Pernes, Vaucluse). A paraître dans les Actes du XXI^e Congrès Préhistorique de France (Quercy), 22 pages dactylographiées, 20 figures.



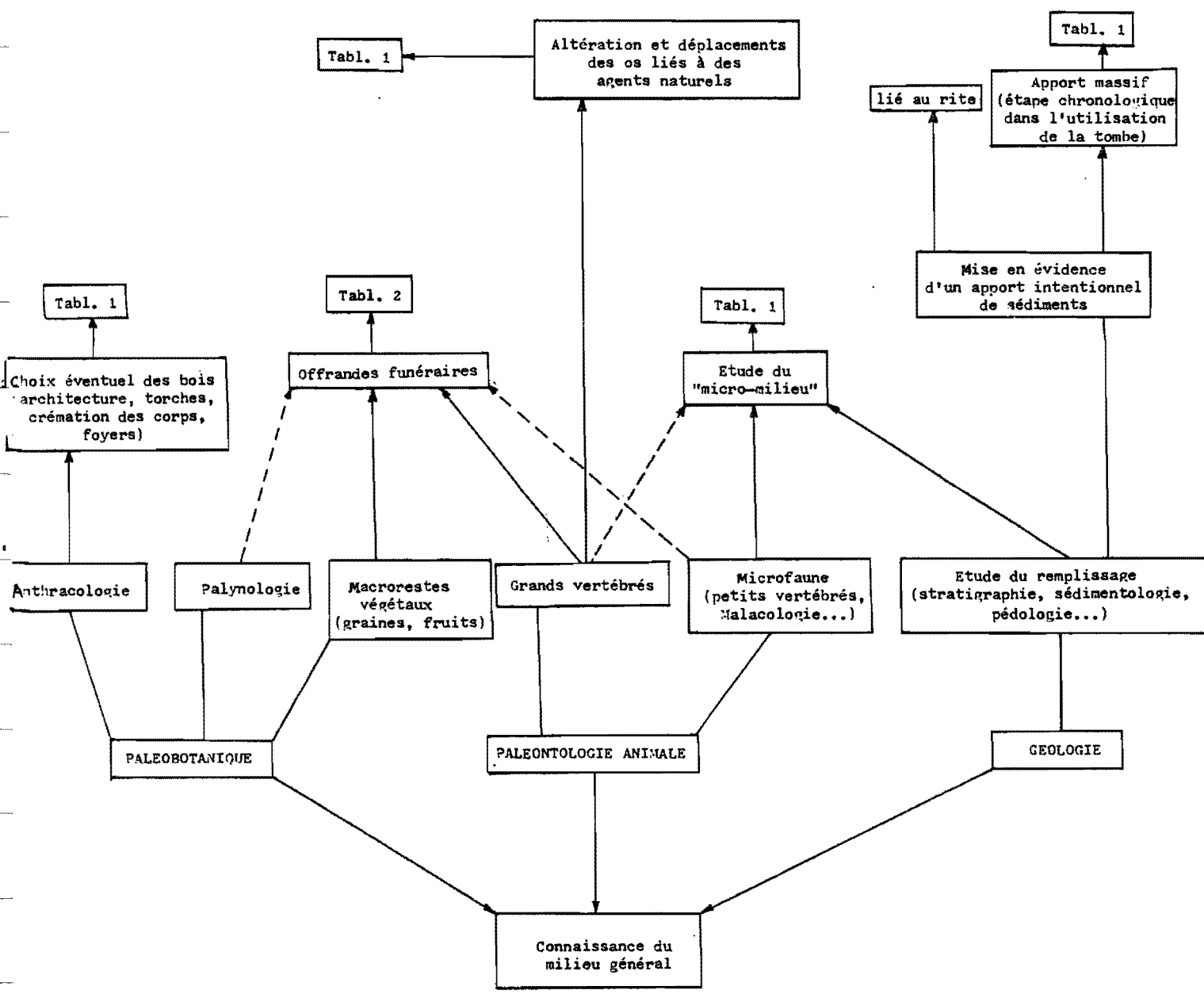


tableau 3